



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

**Séance du jeudi 07 mars 2024**

Publié le : 15/03/2024

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT – La City-4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 7.

La séance est ouverte à 18h11 et levée à 23h00

**Étaient présents** : **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET (à partir de la question n° 16), Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n° 28), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 48 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 34 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY (à partir de la question n° 9), **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : Mme Sandrine BOUTARD, suppléante, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod** : M. Hugues TRUDET (à partir de la question n° 13), **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (à partir de la question n° 5), **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugy** : M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN, **Serre-Les-Sapins** : Mme Valérie BRIOT, suppléante (jusqu'à la question n° 20 incluse) puis M. Gabriel BAULIEU (à partir de la question n° 21), **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

**Étaient absents** : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Besançon** : Mme Frédérique BAEHR, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESEA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Braillans** : M. Alain BLESSEMALLE, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Bernard LOUIS, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

**Secrétaire de séance** : M. Didier PAINEAU

**Procurations de vote :** **Besançon :** Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Annaïck CHAUVET à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Benoit CYPRIANI à Mme Françoise PRESSE, M. Cyril DEVESA à Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT à Mme Claude VARET, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n° 28), M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 27 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 49), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Carine MICHEL à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 35), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n° 14), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, M. Nathan SOURISSEAU à M. François BOUSSO, Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAI, **Brillans :** M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET à Mme Marie ZEHAF, **Larnod :** M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN (jusqu'à la question n° 12 incluse), **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE à M. René BLAISON, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ à M. Benoît VUILLEMIN, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA à M. Daniel HUOT, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME à M. Florent BAILLY, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henry BERMOND, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2024/2024.00061

Rapport n°49 - Bilan du Projet de Territoire Action Grand Besançon

## Bilan du Projet de Territoire Action Grand Besançon

**Rapporteur** : Catherine BARTHELET, Vice-Présidente

### Présentation orale en séance

	Date	Avis
Commission 6	31/01/2024	Favorable
Bureau	15/02/2024	Favorable

### Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

#### Résumé :

Par délibération du 31 mars 2022, le Conseil communautaire a approuvé l'actualisation du projet de territoire Action Grand Besançon, qui repose sur quatre orientations au service de l'attractivité du territoire Grand Bisontin : Alliances, Cohésion, Transitions, Effervescence. Ces orientations déclinées en douze objectifs stratégiques constituent le volet stratégique du projet de territoire qui se traduit par un volet opérationnel reposant sur dix-neuf projets structurants contenant 128 actions et outils.

Ce bilan intermédiaire a été réalisé pour rendre compte de l'état d'avancement de ces actions à fin 2023 et fait ressortir une progression globale du projet de territoire de 62%. Une annexe "bilan détaillé" accompagne ce rapport.

### I- Une méthode d'élaboration du bilan reposant sur une large co-construction

Pour l'élaboration de ce bilan la méthode s'est focalisée sur la partie opérationnelle du projet de territoire (19 projets structurants, 128 actions/outils). Un état d'avancement a pu être précisé pour chaque projet structurant à partir de la description des actions le composant et de leur progression caractérisée selon cinq statuts : abandonné, à cadrer, cadré, engagé, réalisé. Un prorata d'avancement a pu être estimé pour chaque projet structurant et, par conglomerat, pour chaque orientation d'Action Grand Besançon.

Ce travail a été élaboré sur la base des éléments renseignés par les services, supervisé par la Direction générale et soumis à avis des élus délégataires porteurs d'actions du projet de territoire, avant une présentation en bureau-débat du 23 novembre 2023. Les remarques formulées lors de ce temps d'échanges ont été intégrées dans le document annexé au présent rapport.

### II- Résultats dans l'arborescence du projet de territoire

Par délibération du 31 mars 2022, le Conseil communautaire a approuvé l'actualisation du projet de territoire Action Grand Besançon, qui repose sur quatre orientations au service de l'attractivité du territoire Grand Bisontin : Alliances, Cohésion, Transitions, Effervescence. Ces orientations déclinées en douze objectifs stratégiques constituent le volet stratégique du projet de territoire qui se traduit par un volet opérationnel reposant sur dix-neuf projets structurants contenant 128 actions et outils.

Les résultats de l'avancement des actions font apparaître une **progression générale du projet de territoire de 62%** à fin 2023, détaillée comme suit dans l'arborescence du projet de territoire.

Orientations	Objectifs stratégiques	Projets structurants	Avance	Actions/Outils
--------------	------------------------	----------------------	--------	----------------

<b>Alliances</b> (54%)	Agir à l'échelle de notre bassin de vie	Projet Alimentaire Territorial	39%	5 actions / 2 outils
	Rayonner à l'échelle régionale et (inter)nationale	Attractivité territoriale	61%	4 actions / 3 outils
		Synergie Campus	54%	6 actions / 1 outil
		Continuum mobilité	55%	4 actions / 1 outil
	Coopérer dans un espace transfrontalier et international	Unesco & Arc Horloger	69%	2 actions / 2 outils
<b>Cohésion</b> (64%)	S'appuyer sur notre patrimoine comme levier de développement	Cœur d'agglomération	56%	3 actions / 1 outil
	Affirmer un espace à taille humaine au sein de l'armature territoriale	Territoire des proximités	53%	6 actions / 3 outils
		Habiter Grand Besançon demain	72%	6 actions / 2 outils
	Renforcer l'engagement citoyen au service des solidarités et de la cohésion sociale	Terre de solidarités	69%	5 actions / 8 outils
<b>Transitions</b> (65%)	Impulser un développement vertueux du territoire et de ses acteurs	Territoire des transitions	71%	5 actions / 2 outils
		Fabrique du numérique	50%	6 actions / 1 outil
	Être exemplaire en matière d'environnement	Investissement de la collectivité	69%	9 actions
	Accompagner les citoyens dans leurs pratiques individuelles	Projet de mobilité pour tous	67%	4 actions / 2 outils
<b>Effervescence</b> (64%)	Soutenir les dynamiques économiques de notre territoire	Pôle économique grand bisontin	64%	4 actions / 3 outils
		Diversification économique	25%	3 actions
		Ecosystèmes économiques	75%	4 actions / 2 outils
	Stimuler l'innovation, la création et les nouveaux modes de vie	Haute qualité culturelle	71%	6 actions / 1 outil

Dynamiser nos atouts	Grandes Heures Nature	60%	4 actions / 1 outil
	Destination écotouristique	68%	5 actions / 2 outils

### III- Une synthèse des principaux éléments de bilan

Concernant le document Action Grand Besançon, les principales évolutions notables liées aux éléments du bilan portent sur quelques actions n'ayant plus à figurer dans le projet de territoire pour diverses raisons :

- elles sont réalisées et doivent désormais figurer au crédit du « travail accompli »,
- elles sont abandonnées et n'ont plus à apparaître,
- elles ont fusionné avec une autre action pour gagner en lisibilité et opérationnalité.

Les suites à réserver à ces actions ont fait l'objet d'un examen particulier en Comité de Pilotage pour consolider le bilan.

Concernant les enseignements généraux de ce bilan, ils sont précisés dans la synthèse annexée à ce rapport et peuvent être résumés par orientations de la façon suivante :

- Alliances :
  - o Poursuite des partenariats avec les communes, les acteurs et les territoires voisins pour développer le Projet Alimentaire Territorial ;
  - o Lancement de la feuille de route « attractivité » et poursuite des travaux sur l'hospitalité, nos équipements phares (Citadelle, Micropolis) et les entrées de ville ;
  - o Renforcement du rôle de centralité métropolitaine notamment via un investissement important dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
  - o Mobilisation avec les territoires voisins pour améliorer la mobilité de l'aire d'attraction bisontine ;
  - o Renouvellement de la stratégie du Pôle Métropolitain Centre-Franche-Comté et des positions communes à cette échelle élargie ;
  - o Inscription avec le Haut-Doubs dans territoire d'industrie « Alliances Luxe & Précision » ;
  - o Renforcement des liens avec la Suisse pour porter le plan d'actions d'Arc Horloger promouvant l'inscription UNESCO.
- Cohésion :
  - o Déclinaison d'une armature territoriale renforcée au profit des proximités, de la sobriété foncière et réaffirmation des centralités de l'agglomération ;
  - o Mobilisation et avancement de nos schémas et de nos stratégies territoriales (plan local de l'habitat, plan de mobilité, plan climat, plan local d'urbanisme intercommunale,...) ; articulation renforcée avec la révision du schéma de cohérence territoriale ;
  - o Adoption du PLH 2023-2028 et poursuite du travail sur de multiples enjeux : planification foncière, mixité sociale et stratégie de peuplement, rénovation énergétique ;
  - o Accompagnement des actions communales dans le champ de la cohésion sociale avec des outils comme le contrat local de santé, la convention territoriale globale, le contrat de ville et le programme national de renouvellement urbain.
- Transitions :

- Accélération de la stratégie énergétique à travers la planification (schéma directeur Planoise solaire, ZAER) et les projets (production solaire aux Andiers, appel à manifestation d'intérêt Méthaniseurs,...) ;
  - Poursuite du projet de coopérative numérique en mobilisant l'écosystème pour pallier le manque de ressources humaines du secteur et poursuite de la réflexion sur l'inclusion et la sobriété numérique ;
  - Prise en compte par la collectivité de la transition dans l'ensemble des politiques communautaires (gestion des déchets, gestion de l'eau, politique d'achats responsables, urbanisme et construction, mobilisation des acteurs Club Climat et démarche « 3, 2,1 BBC » ;
  - Développement d'un nouveau plan d'actions pour le PDM valorisant nos outils de mobilité, un meilleur partage des espaces publics au profit de modes alternatifs et un accompagnement des pratiques plus vertueuses. Révision du plan cyclable et baisse des tarifs Ginko étudiants ;
  - ...
- Effervescence :
- Réaffirmation des politiques économiques à travers la chaîne de réponses apportées aux entreprises, à leurs besoins fonciers, à l'accompagnement à leur installation, à l'émergence de leurs projets, à l'investissement en direction de nos écosystèmes de pointe, etc. Actualisation de la stratégie économique en cours ;
  - Prise en compte progressive des approches économiques différentes et différenciatrices : économie sociale et circulaire, économie de proximité ;
  - Poursuite du développement de nos spécialisations économiques Micro et MedTech avec le succès de Bio Innovation, les opportunités à saisir sur la production de biomédicaments, la poursuite du Hackinghealth et le développement de Temis Santé ;
  - Soutien à la qualité culturelle, avec le projet de Grande Bibliothèque, le renouvellement des programmations scientifiques et culturelles pour la Citadelle ou le musée des Maisons Comtoises, de partenariats renforcés au Conservatoire à Rayonnement Régional et aux écoles de musiques du territoire ou encore le développement de l'événementiel ;
  - Affirmation du positionnement de l'écotourisme dans l'offre existante et des projets associés comme l'aménagement de la base d'Osselle, le festival Grandes Heures Nature...

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

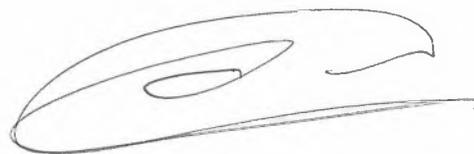
- **prend connaissance du bilan projets structurants d'Action Grand Besançon et échanger sur son avancement,**
- **prend connaissance de la synthèse du bilan du projet de territoire.**

Le Secrétaire de séance,



M. Didier PAINEAU  
Conseiller Communautaire

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon

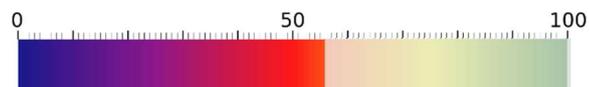
Projet de territoire

**Bilan des  
projets  
structurants**

## AVANCEMENT

### ALLIANCES :

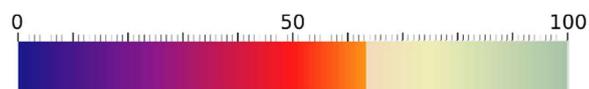
**54%**



<i>Le Projet Alimentaire Territorial, un engagement collectif pour l'alimentation de demain :</i>	39%
<i>Notre attractivité territoriale et notre marque Besançon Boosteur de Bonheur :</i>	61%
<i>Synergie Campus : la ville-campus du XXI<sup>e</sup> siècle :</i>	54%
<i>Continuum mobilité : un territoire d'interconnexion :</i>	55%
<i>UNESCO et Arc Horloger, l'heure des coopérations :</i>	69%

### COHESION :

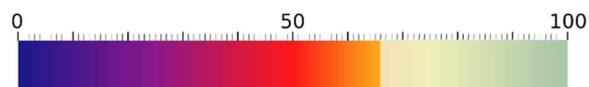
**64%**



<i>Cœur d'agglomération : un bien commun révélateur de notre haute qualité de vie :</i>	56%
<i>Territoire des proximités : l'aménagement d'un territoire à taille humaine :</i>	53%
<i>Habiter le Grand Besançon de demain, à toutes les étapes de notre vie :</i>	72%
<i>Terre de solidarités : la territorialisation des outils de cohésion sociale :</i>	69%

### TRANSITIONS :

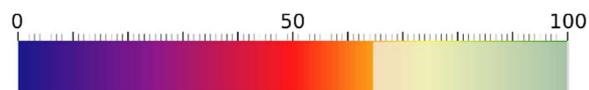
**65%**



<i>Un territoire des transitions, modèle et vitrine d'un avenir durable et résilient :</i>	71%
<i>La Fabrique du Numérique, l'innovation au service des Grands Bisontins :</i>	50%
<i>L'investissement de la collectivité pour la transition de son territoire :</i>	69%
<i>Un nouveau projet de mobilité pour tous :</i>	67%

### EFFERVESCENCE :

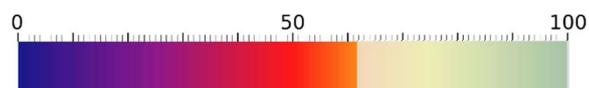
**64%**



<i>Le pôle économique grand bisontin, territoire majeur de l'emploi régional :</i>	64%
<i>De proximité, circulaire, ESS : une diversification économique pour garantir l'avenir :</i>	25%
<i>Micro-Tech &amp; Med-Tech, reflets de nos écosystèmes économiques :</i>	75%
<i>La Haute Qualité Culturelle du territoire grand bisontin :</i>	71%
<i>Grandes Heures Nature, l'outdoor dans un écrin naturel :</i>	60%
<i>Une destination écotouristique, porte d'entrée du massif du Jura :</i>	68%

### PROGRESSION GENERALE :

**62%**



## Le Projet Alimentaire Territorial, un engagement collectif pour l'alimentation de demain

**OBJECTIF STRATEGIQUE** Agir à l'échelle de notre bassin de vie

**Rappel du projet structurant**

Une alimentation qualitative est essentielle à notre santé. Territoire de savoir-faire, de terroirs, de formation dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le Grand Besançon possède des atouts à valoriser. Son projet alimentaire fédère 14 acteurs du territoire pour développer une production saine, diversifiée et locale. Il structure une véritable filière alimentaire locale, renforce les circuits courts, accompagne à l'installation de nouveaux maraîchages, ouvre des espaces à des parcelles de cultures expérimentales... Un projet qui bénéficie pleinement à la santé de tous ainsi qu'à l'économie de proximité. En sus de notre volet de lutte contre le gaspillage, nos réflexions doivent dorénavant se poursuivre afin de mieux intégrer la production locale dans les circuits d'aide alimentaire. La préservation des sols agraires, de la ressource en eau ainsi que le renforcement du dialogue avec les territoires voisins seront également des actions à prioriser.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
« Graines de maraichers » : Soutenir le maraîchage & accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En 2022, 1 maraîcher en recherche de foncier pour 2023, et 4 groupes de porteurs de projets (1 abandon). Au-delà des possibilités de conventionnement de gré à gré avec des agriculteurs locaux qui contribueront à la structuration d'une filière locale, la réponse encore nécessaire de 55Ha aux objectifs du PAT doit se trouver par de nouvelles terres maraîchères à mobiliser (via fonds SAFER ?) après examen des fonciers potentiels (Thisse, Geneuille, Devecey, Douvot, Vallières...).
Développer l'écopâturage	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Lancement de la démarche de création d'une Association Foncière Pastorale avec les communes de Beure, Avanne-Aveney et Besançon. Attente de l'extension du périmètre Natura 2000 pour enclenchement de travaux de restauration écologique. Projet porté en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Doubs et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Doubs. Le Plan de déploiement de l'Association Foncière Pastorale est à établir avec la ville de Besançon.
Poursuivre le développement de marchés locaux	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Fonction bien en périurbain, moins de succès des tests de nouveaux marchés dans les quartiers bisontins (abandon de Velotte et Montrapon). Les marchés en place depuis plus longtemps fonctionnent que ce soit à Besançon ou dans les communes. La désignation d'un coordinateur unique de l'action et la réalisation d'études d'opportunités sont des pistes envisageables pour améliorer, in fine, l'opérationnalité de cette action.
Animer autour de l'alimentation		
Faciliter les rencontres entre professionnels		

> **Outils**

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Développer les zones agricoles protégées	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des réflexions en cours sur des parcelles potentielles dans le cadre de l'élaboration du PLUi notamment. En attente d'arbitrage politique sur le foncier agricole.

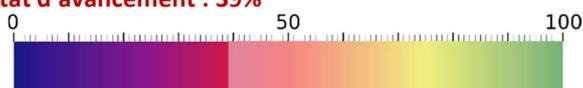
**Etat d'avancement et préconisations**

**Freins, leviers, perspectives**

Volonté partenariale satisfaisante, mais avec des leviers opérationnels limités.  
Un modèle « massificateur » de l'action publique, notamment en partenariat public-privé qui reste à préciser, pour atteindre l'objectif de 8% de production locale.  
La question alimentaire agricole invite à un élargissement géographique des coopérations.

Valorisation des initiatives de PAT communaux dans la démarche intercommunale.

**Etat d'avancement : 39%**



## Notre attractivité territoriale et notre marque Besançon Boosteur de Bonheur

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Rayonner à l'échelle régionale et (inter)nationale*

**Rappel du projet structurant**

La coopération à l'échelle régionale et le rayonnement (inter)national de Grand Besançon Métropole méritent une politique d'attractivité territoriale qui assurera la valorisation de nos atouts (savoir-faire, haute qualité du cadre de vie...), ainsi que la structuration des réponses aux nouveaux arrivants, entreprises, touristes et étudiants. Sans oublier le développement du tourisme, de l'écotourisme, du tourisme d'affaires et de congressistes, en lien avec les nouveaux modes de vie.

> **Actions**

à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Développer et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité à 360°	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Scénarii d'atterrissage sur la réflexion d'attractivité avec un « noyau incontournable » incluant la promotion du territoire. Adoption PdT sur ambition attractivité 03/2022. Directeur attractivité recruté en fin d'année 2022. La mise en œuvre de la feuille de route attractivité a été « prévalidée » par le COPIL. Destination Grand Besançon s'inscrit dans le volet « hospitalité de cette stratégie.
Renforcer le positionnement touristique de la citadelle Vauban et du cœur d'agglomération	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les études de rénovation du hangar aux manœuvres ont été lancées. La livraison est attendue en 2026. Réouverture du musée de la résistance avec nouvelle scénographie à la rentrée 2023. Réunir les actions Citadelle/patrimoine Vauban/ tourisme (ventilées dans les différents projets structurants) ?
Préparer la modernisation de nos équipements structurants comme Micropolis	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Intégration de la gouvernance du SYMM actée. Attente d'un cadrage élus sur le projet à venir sur ce site stratégique. Partenariats à développer avec les autres collectivités.
Valoriser l'image de nos entrées de territoire.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Problématique des entrées routières prise en considération notamment via le PLUi en cours d'élaboration, en relais des préconisations du SCoT et du RLPI. Les entrées via les gares et gares routières, et les traversées (TRAM, boulevard, et Eurovéloroute) méritent d'être intégrées. Un lien avec ACV 2 doit être observé.

> **Outils**

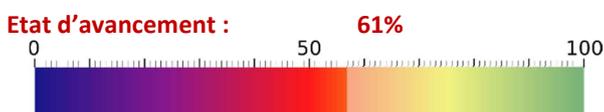
Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Développer Besançon Booster de Bonheur, notre outil de marketing territorial	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Réalisation de campagnes d'attractivité. Engagement d'une agence de relation presse pour promouvoir le territoire sous l'angle touristique et résidentiel, référencement du site web BBB. Poursuite des actions partenaires. La stratégie attractivité doit affiner et prioriser les cibles à toucher dans les campagnes de communication afin qu'elles puissent maximiser leur efficacité.
Déployer les actions du schéma touristique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Schéma touristique validé et mise en œuvre du plan d'actions.
Mieux accueillir les « nouveaux arrivants »	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Traduit dans l'axe « hospitalité » de la feuille de route attractivité.

**Etat d'avancement et préconisations**

**Freins, leviers, perspectives**

La stratégie d'attractivité continue d'être précisée. Son atterrissage opérationnel et financier est en construction de façon transversale. Elle sera à considérer dans une prochaine actualisation, y compris sur son volet tourisme, et devra préciser les alliances à travailler en vue de sa mise en œuvre.

Le cadre de réflexion sur les entrées de ville est à partager collectivement pour engager des phases opérationnelles.



## Synergie Campus, La ville campus du 21e siècle

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Rayonner à l'échelle régionale et (inter)nationale*

**Rappel du projet structurant**

Avec près de 30 000 étudiants sur le territoire, la formation supérieure est un enjeu majeur du Grand Besançon. Elle offre une réponse aux besoins des entreprises locales, régionales et nationales en emplois (très) qualifiés. Fortement représentée avec cinq laboratoires CNRS et des écoles supérieures (ENSMM, ISIFC, ISBA, ENIL...), la communauté scientifique contribue aux avancées mondiales par son ingéniosité, ses innovations et ses capacités d'émulation. Son rayonnement et l'affirmation de notre spécificité de territoire de recherche sont de grands objectifs, véritables défis à relever pour l'avenir de notre économie. Notre priorité : enrichir l'offre universitaire par la diversification, la spécialisation et le soutien à l'enseignement supérieur et la recherche. Avec un engagement marqué de Grand Besançon Métropole, notre ville-campus se transforme en profondeur. En témoignent le pôle d'innovation pédagogique sur le campus du centre-ville et le projet Bouloie Temis (comprenant l'Area Sport, les bâtiments de droit et métrologie, l'extension de SupMicrotech et l'étude de corridor vert). Programme partenarial, Synergie Campus ancre notre collectivité comme un acteur majeur de l'Université Bourgogne-Franche-Comté, notamment avec un niveau d'investissement inédit de plus de 7 millions d'euros sur le CPER 2021-2027 à destination de ces projets.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Bâtir le campus du 21ème siècle	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'ensemble des projets bâtimentaires et d'aménagement des espaces sont programmés, en cours ou déjà réalisés. De nombreux chantiers aboutis en 2023 : Maison Campus Sport (2022), (Li)VE, réhabilitation SupMicrotech, Serres botaniques du jardin des sciences, Learning center, UFR SJPEG, Métrologie (A et B), Area Sports, Place centrale, 1% artistique, Vallon de la Bouloie, Chésinum, Campus Sud-Parking Route de Gray. Prévisionnel livraison 2024 : ISIFC Tranche 1, Métrologie C, Campus Sud-Terrasses. Financement à verrouiller. Le projet de Corridor vert est acté (livraison 2026). Aspects animation/marketing territorial à cadrer/développer.
Construire un pôle d'innovation majeur dans les méthodes d'apprentissage au cœur de l'agglomération	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Réflexions en cours : • Relance active du Projet de MUE (UFC/Rectorat) sans volet immobilier • Projet de BA/BU en cours Modalités de soutien de GBM au projet MUE à définir dans le cadre d'un partenariat territorial recherche-praticiens.
<i>Maitrise d'ouvrage extérieure</i> Accompagner le développement du CMQ de SupMicrotech	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le CMQ MSI piloté par SupMicrotech déploie ses actions au bénéfice du territoire, des savoir-faire et compétences. Nouveau projet en cours de formalisation d'un nouveau CMQ « Santé » piloté par UFC. A l'avenir, soutien possible de GBM à un poste mutualisé aux deux CMQs en matière d'animation et de déploiement territorial (lien formation-entreprise).
Construire un nouvel avenir pour l'ISBA	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Intégration de GBM dans l'EPCC de l'ISBA et consolidation/évolution du modèle économique de la structure. GBM, sous réserve d'entrée au CA de l'EPCC, doit se positionner en appui de la démarche de consolidation et de diversification du modèle économique. 2 problématiques-clés : la stratégie de génération de ressources (attractivité étudiante, lien avec écosystème) et la rénovation des espaces (bâtiment classé). Portage et pilotage du projet de rénovation du bâti à étudier/faire arbitrer.
Agir pour l'installation d'une filière odontologie	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1ère promotion de 25 étudiants. L'ARS a validé le financement d'un bâtiment d'accueil pour les fauteuils sur le site du CHU. Coût estimé du bâtiment 22M€ (livraison 2024). Le PC a été délivré. GBM est sollicité pour renforcer sa participation. Nécessité de garantir l'entière du programme de formation sur le territoire.
Soutenir et structurer la vie étudiante	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Li)VE inauguré. La formalisation du Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE) par le CROUS BFC a pour objectif d'alimenter les stratégies associées. Parallèlement des actions sont engagées pour lutter contre la précarité étudiante (association ASILE soutenue par SLIME, CLS et Vie étudiante) notamment sur le volet énergétique (portage conjoint assos étudiantes, CROUS, UFC, IRTS, VB, GBM). Pilotage élus ville/agglo à préciser Stratégie dédiée à construire en lien avec les principaux opérateurs et à décliner pour structurer et améliorer la vie étudiante sur le territoire.

> Outils

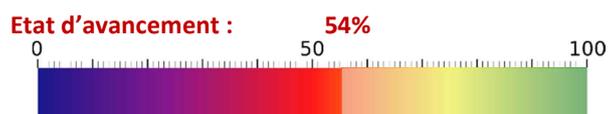
Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Soutenir la dynamique du Comité de sites	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A préciser.

## Etat d'avancement et préconisations

### Freins, leviers, perspectives

La dynamique Synergie Campus a livré de nombreux bâtiments et en complément de la rénovation du Campus Bouloie-Temis, ce sont 7 millions d'€ qui sont financés par GBM au titre du CPER 2021-2027.

Des leviers opérationnels sont à identifier pour agir plus directement sur l'évolution de l'ESR et de la carte de formation. Actualiser la stratégie ESR de 2016 avec une vision de long terme, intégrant la dimension Innovation et prenant acte de l'évolution rapide du paysage recherche-enseignement sup.-innovation. Participer activement à la gouvernance du futur établissement public expérimental prenant suite de la COMUE UBFC pour faire valoir les besoins territoriaux. Poursuivre la réflexion à l'échelle des Pôles Métropolitains.



## Continuum mobilité, un territoire d'interconnexion

### OBJECTIF STRATEGIQUE *Rayonner à l'échelle régionale et (inter)nationale*

#### Rappel du projet structurant

Bien au-delà des frontières de la communauté urbaine, rayonne l'aire d'attraction de Besançon. Celle-ci est délimitée par les flux quotidiens de mobilité, reliés directement à nos territoires voisins. L'évolution récente du cadre législatif, par la loi d'orientation des mobilités, invite notre territoire à organiser son bassin de mobilité, incluant une nécessaire articulation avec les autres périmètres à proximité. La volonté de la politique intercommunale en la matière est de poursuivre la décarbonation des déplacements par la mise en œuvre d'alternatives compétitives à la voiture individuelle.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Co-construire une mobilité d'avenir avec les bassins de mobilité voisins.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Echanges avec le bassin de mobilité autour de Besançon pour la construction des contrats opérationnels de mobilité et récemment sur le covoiturage. Interconnexion aux territoires voisins identifiés sur PEM stratégiques. Partage de la délégation à prendre en compte : Aménagement du territoire, Coopérations, Mobilité...
Elaborer une véritable stratégie ferroviaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Axes de la stratégie adoptés en COPIL ferroviaire. Relais via le Pôle métropolitain et les partenaires Suisses. GBM avec le PMCF s'est rapproché du PMNFC afin de construire une approche ferroviaire plus globale pour établir un dialogue avec l'AOM régionale et l'Etat. Intégration ligne des Horlogers au CPER 2023-27 à entériner. Etude à engager avec Trans'Europe TGV. Etudes SERM (services express régionaux métropolitains) à venir, place de GBM ?
Créer une halte Ouest, pôle d'échanges multimodal	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Halte ferroviaire identifiée et inscrite dans le PDM et le futur PLUi + emplacement réservé ZAC hauts du Chazal. Pas d'inscription au CPER 2023-27. En parallèle, étude de chalandise faite à l'aide des données « salariés » de la zone Hauts-du-Chazal. GBM a relevé des zones à approfondir dans l'étude réalisée par SNCF Réseau.
<i>Maitrise d'ouvrage extérieure</i> Accompagner le projet de mise à 2x2 voies de la RN57 Barreau Beurre-Micropolis-Amitié	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Projet validé, en cours de montage opérationnel et financier, en deux phases. La première phase (échangeur de St Ferjeux) pourrait être proposée par l'Etat au sein du CPER 23-27. La 2e phase est renvoyée au CPER ultérieur.

#### > Outils

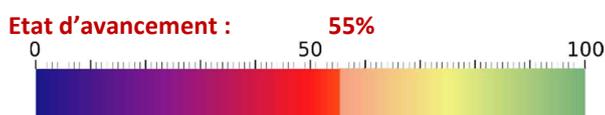
Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Activer un groupe « stratégie ferroviaire »	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	COPIL établi. Intégrer dans l'action stratégie ferroviaire ?

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Des échanges ont été initiés avec les territoires voisins sur plusieurs entrées : ferroviaire, bassins de mobilité, covoiturage... Les actions identifiées dans ce cadre doivent trouver un portage politique adéquat en lien avec le contrat opérationnel de mobilité. La 2<sup>nd</sup>e phase de la RN57 et la halte Pôle Santé relèvent de maîtrise d'ouvrage extérieure et leur atterrissage demeure incertain au-delà de la planification.

La forte mobilisation des villes pour la reprise de la desserte TGV Mulhouse-Lille n'a pas porté ses fruits pour le moment.



## UNESCO et Arc Horloger, l'heure des coopérations

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Coopérer dans un espace transfrontalier et international*

**Rappel du projet structurant**

Récemment inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, nos savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art complètent notre reconnaissance mondiale au titre du patrimoine Vauban. Une légitimation internationale, par laquelle Grand Besançon Métropole réaffirme sa volonté de coopération avec nos partenaires suisses. Cette dernière s'incarne notamment par le projet « Arc Horloger », visant à pérenniser ces savoir-faire et assurer leur transmission. Derrière ce projet symbolique, de nombreuses actions favorisent ces coopérations comme notre événement « les 24h du temps », le partenariat entre FEMTO-ST et l'EPFL de Lausanne, le développement d'un cursus de master franco-suisse double diplômant, etc. Pour renforcer ces actions, nous devons également capitaliser les savoir-faire et faciliter le partage d'expériences en matière de coopérations transfrontalières, mais aussi développer des partenariats avec le Haut-Doubs Horloger, Territoire d'industrie.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Développer et valoriser nos savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art notamment via le projet Arc Horloger	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Définition d'une structure de coordination franco-suisse intégrant l'ensemble des paramètres : principes fondateurs, gouvernance institutionnelle, plan d'actions, plan de financement. Formalisation prévue en 2024. 2 <sup>nd</sup> forum de la Formation et création d'un portail d'orientations documentaires fédérant 35 centres dans l'arc jurassien. 2e candidature INTERREG pour la période 2023-2025
<i>Maitrise d'ouvrage partagée</i> Initier le dialogue de la Communauté franco-suisse des villes en transitions	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Démarrage du volet franco-suisse de la stratégie du Pôle Métropolitain Centre-Franche-Comté à affiner avec un réseau de 14 villes suisses (RVAJ) et prise de position sur le ferroviaire transfrontalier.

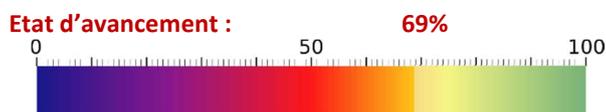
> **Outils**

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Valoriser notre position de porte d'entrée de la Suisse	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Partenariat Montagnes du Jura validé Association des territoires situés le long de la ligne des horlogers. Liens/complémentarité avec attractivité loisirs, tourisme arc jurassien ? Projet de fresque Gare de la Mouillère à poursuivre.
S'inscrire dans la stratégie 21-27 du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté et soutenir ses actions opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Démarrage de la mise en œuvre de la stratégie Centre Franche-Comté par réponse à l'AMI du volet urbain du PO FEDER-FSE, mise en place de la fonction d'organisme intermédiaire (OI) du PMCFC sur le volet urbain du PO.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Entériner les structures de coopérations capables d'approfondir les relations entre GBM et la Suisse et poursuivre les instances existantes. Les volontés de réindustrialisation de la filière horlogère nécessitent de s'appuyer sur l'élargissement du périmètre territoire d'industrie 23-27, sur la poursuite de la promotion d'Arc Horloger et la valorisation de la ligne des Horlogers. De même, le développement des aspects tourisme-loisirs est une composante à consolider à cette échelle.



## Cœur d'agglomération, un bien commun révélateur de notre haute qualité de vie

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *S'appuyer sur notre patrimoine comme levier de développement*

**Rappel du projet structurant**

Cœur de l'agglomération, le cœur de ville de Besançon est le centre névralgique de notre territoire. Espace commun en matière de dynamiques culturelle, touristique, commerciale et sociale. Vitrine de notre territoire dans son ensemble. Mettre en œuvre le programme « Action Cœur de Ville » et assurer l'attractivité du centre-ville de Besançon sont des actions phares, tout comme le projet Saint-Jacques et la valorisation de nos patrimoines.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Accompagner le projet St-Jacques	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Fin 2022 : concession d'aménagement confiée par la Ville de Besançon à Territoire 25. le planning est recalé pour entrer en phase opérationnelle en 2023. L'élaboration du plan guide a pu reprendre en novembre 2022 suite à un arrêt demandé par les élus (différé de l'activation du site). Validation de l'APS modificatif (délibération du 23 02 2022). Programmation à préciser sur la base de la concertation (publique à partir de sept. 2023) qui permettra d'arrêter les invariants du projet (notamment le cadre lié au patrimoine historique). Bibliothèque : signature de la convention confiant la Maîtrise d'Ouvrage de la construction de l'équipement à Grand Besançon Métropole. Permis déposé. Budget Grande Bibliothèque à ajuster
Renforcer l'identité Grand bisontine autour du Doubs et du patrimoine du Grand Besançon comme ses fortifications	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Actions 2022 : Campagne de communication sur l'identité Grand Bisontine. Action à réinterroger pour être en lien avec la stratégie attractivité en construction Réflexion sur les aménagements des bords de rivières à engager ? (ambition et définition du périmètre à définir puis faire valider) Quel lien avec ACV 2 ?
Poursuivre le renouvellement urbain des Prés-de-Vaux et de l'îlot St-Pierre dans le cadre d'Action Cœur de Ville	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nécessité de dissocier les deux entrées. Projets Prés-de-Vaux en lien GHN sur Rodiacéta. Question friche culturelle à interroger. Septembre 2023 : Reprise du plan directeur pour mieux identifier les enjeux. Programmation et plan de financement à redéfinir.

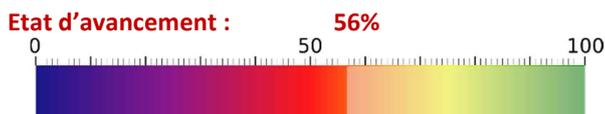
> **Outils**

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Continuer le déploiement du programme Action Cœur de Ville	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bilan ACV 1 et candidature ACV 2 en cours. St-Vit est également concerné par ACV2.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

La vision d'ensemble et la stratégie du cœur d'agglomération sont à conforter dans le projet de territoire.



## Territoire des proximités, l'aménagement d'un territoire à taille humaine

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Affirmer un espace à taille humaine au sein de l'armature territoriale*

**Rappel du projet structurant**

Notre territoire s'organise entre ses diverses fonctions (habitat, commerces, industrie, espaces publics, voiries, zones de loisirs...) et les relations qu'elles entretiennent (mobilités, gestion des usages, des ressources...). Le rôle de la collectivité est de participer à cet agencement en l'orientant avec une stratégie cohérente et de long terme - à horizon 20 ans. La conjoncture calendaire favorable en matière de planification nous permet de s'appuyer sur notre politique d'aménagement pour construire un cadre de vie fondé sur la proximité et le bien-être. Un dessein global également complété par un accroissement des places de la santé et de la nature dans les politiques d'urbanisme.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Construire une stratégie foncière	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Diverses acquisitions ont pu être menées par des communes de GBM, comme, par exemple, les réserves foncières constituées sur VB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de la biodiversité : 20 hectares.</li> <li>- Les Vaites : depuis la rétrocession en 2017 au concessionnaire de la ZAC, T25, la constitution de réserves foncières en dehors de la ZAC, s'est poursuivie (2.8 hectares acquis depuis 2015).</li> <li>- Îlot Pompiers : acquisitions en vue de la maîtrise foncière complète de l'îlot en cours par la Ville de Besançon (1,2 M€) et l'EPF (1,3 M€). Acquisitions restantes (800 000 €)</li> </ul> <p>Identification de secteurs à forts enjeux dans le cadre du PLUi en cours. Nouvelle organisation à mettre en œuvre pour améliorer le suivi des opportunités foncières (DIA). Le projet de territoire visait un niveau stratégique de la question foncière et d'une vision globale des besoins en foncier : agricole, habitat, activités, naturel et biodiversité. Les groupes initiés sur ces entrées n'ont pas encore rendu leurs conclusions.</p>
Réaffirmer le rôle des pôles de proximité et leur niveau de service de manière à garantir un accès aux services indispensables de la vie quotidienne	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Travail sur armature territoriale renouvelée pour le futur SCoT, réaffirmé au sein du PAS en examen. Armature confortée par le PLH qui offre aux communes structurantes un objectif de développement en habitat plus important. A l'échelle du bassin urbain, organisation autour des centralités de quartier de Besançon à développer dans le cadre du PLUi.</p>
Agir pour la perméabilité des sols	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Fleurissement durable de la Place Leclerc Projets en études pour réalisation 2023 : désimperméabilisation parking Flandres, plantation cimetière St Ferjeux, allées du parc des vieux glacis... Plusieurs projets en cours en 2023. Les données disponibles sont partielles hors périmètre de la Ville : Miserey-Salines (via Fonds Climat), Pelousey, Bonnay... Objectifs et outils en la matière sont à préciser et mettre en œuvre (ex. coefficient de biotope par surface dans le PLUi)</p>
Lutter contre les îlots de chaleur et favoriser les îlots de fraîcheur	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Cf. Territoire des transitions/Stratégie d'adaptation au changement climatique. A fusionner dans l'action citée.</p>
Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des politiques communautaires	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Lutte contre la pollution lumineuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extinction complète ou partielle dans l'ensemble des communes de GBM</li> <li>- Etude pour la mise en œuvre d'un nouvel éclairage de mise en valeur de la Citadelle respectueux de la biodiversité. Concepteur lumière retenu. Démarrage de l'étude à l'automne 2023.</li> <li>- Mise en œuvre de lampes d'éclairage public de type LED plus respectueuses de la biodiversité.</li> </ul> <p>Prise en compte des périodes de nidification dans les pratiques de gestion des espaces verts ainsi que des projets. Aménagements paysagers et pratiques de gestion des cimetières (à développer avec les communes) Etudes et travaux pour la renaturation des cours d'eau (compétence GEMAPI) – exemple : ruisseau de la Mouillère. Mesures d'accompagnement dans le cadre des opérations d'urbanisme – exemple : préverdissement et reconstitution de sols en phase amont de la mise en œuvre de l'opération Grette-Brûlard-Polygone. La restauration des corridors écologiques doit encore être précisée. Une approche transversale et opérationnelle entre les compétences est nécessaire (Ville de Besançon, GBM, SCoT).</p>

Expérimenter des nouvelles formes d'urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Travaux SCoT et PLUi en cours, en lien avec la politique Habitat, sur l'évolution des formes urbaines.
---	--	--

## > Outils

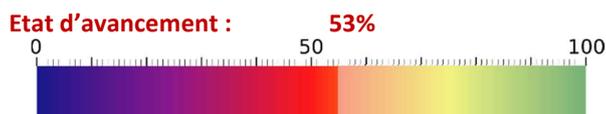
Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Réviser le SCoT de Besançon Cœur Franche-Comté	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Diagnostic socio-économique restitué Etat Initial de l'Environnement restitué Enjeux stratégiques validés Débat PAS en cours. Sa réflexion alimentera l'élaboration du DOO avec une vigilance constante à conserver sur le calendrier.
Élaborer le PLUi	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	PADD transmis aux communes pour avis délibératif Travail sur le zonage expérimenté avec les communes. L'avancée du calendrier du SCoT impose une souplesse dans la rédaction du PLUi et la poursuite d'un dialogue renforcé entre les deux documents.
Déployer l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Saint-Vit	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Coopération à renforcer avec la commune de St-Vit pour améliorer la lisibilité de l'opération. Le déploiement suit son cours.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Des évolutions réglementaires tardives et non abouties (ZAN) et la multiplicité des besoins d'articulation des documents de planification et de programmation (SRADDET, SCoT, PLH, PLUi, PCAET, PDM) contraignent un calendrier déjà initialement serré. La coordination de schémas est à renforcer y compris politiquement, et dans une période d'écriture réglementaire concomitante SCoT-PLUi.

Une vision collective communautaire des enjeux dans les politiques d'aménagement reste à consolider.



## Habiter le Grand Besançon de demain, à toutes les étapes de notre vie

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Affirmer un espace à taille humaine au sein de l'armature territoriale*

**Rappel du projet structurant**

En matière d'habitat, Grand Besançon Métropole entend offrir une réponse aux besoins de chacun. D'abord, en adaptant le parc de logements en cohérence avec les multiples parcours résidentiels, tout en intégrant les nouveaux types de logements (intermédiaires, groupés, résidences...) et modes d'habitat (participatifs, intergénérationnels...) dans une logique de sobriété foncière. Ensuite, en répondant aux différents besoins en logement de tous les Grands Bisontins quels qu'ils soient (public jeune, seniors, gens du voyage ...) dans une volonté forte d'accès au « logement pour tous ».

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Mettre en œuvre le programme local de l'habitat	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le PLH 2024-2029 a été arrêté en avril pour une adoption définitive prévue en décembre 2023 (après l'arrivée à terme du précédent PLH en décembre 2021).
Accompagner les nouvelles formes d'habitat et l'innovation dans nos façons d'habiter	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Réunions techniques internes en lien avec le SCoT, ateliers PLUi, exemples de logements intergénérationnels... Le cadrage se précise progressivement. Appel à projet « formes innovantes d'habitat » en faveur de l'accueil des nouveaux arrivants (politique attractivité). Travaux d'acculturation citoyenne nécessaire. Le parc social doit aussi acter ces évolutions.
Assurer la mise en œuvre du NPNRU de Planoise	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet comporte des interventions sur le patrimoine des bailleurs, sur les espaces publics et les voiries, sur les équipements commerciaux et à vocation économique et les équipements publics. Les relogements des locataires des immeubles qui seront déconstruits se poursuivent et des premières démolitions (rue Picasso, rue Van Gogh, rue du Luxembourg) ont été réalisées. Le nombre initial de logements à démolir : 1 190. Au 27 juillet 2023, restent 179 ménages à reloger (objectif d'achèvement : fin du 1er semestre 2025). 6 ordres de service Démolitions déposés, il en reste 10. Des réhabilitations d'immeubles sont achevées (Loge.GBM rue des Causses) et les 1ères résidentialisation ont été validées. Le centre commercial Cassin a été transformé. Les locaux d'activités des CEMEA avenue du Parc ont été livrés au cours de l'été, ceux de Profession Sport seront livrés en avril 2024. Les études sur les équipements (Numérique, Complexe sportif Diderot) et les centres commerciaux (Ile de France) se poursuivent. Des espaces publics ont été livrés (esplanade Charbonnier, parvis centre commercial Cassin ...) ainsi que des interventions sur voirie (rue de Dijon). Les travaux de piétonisation de Bourgogne débutent fin 2023 début 2024 et les interventions sur les espaces publics dans les autres secteurs sont en cours d'étude. Fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2023, 260 logements sur 552 sont livrés ou en cours. Un accompagnement concret du parcours résidentiel des ménages. ANRU + (coopérative numérique, Planoise solaire) considéré par ailleurs.
Faciliter la rénovation énergétique du parc existant	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Diverses initiatives et aides engagées (programme '3,2,1...BBC !', dispositifs AAPEL et PAMELA, actions ciblées acquisition-amélioration du PLH, travail engagé pour une réorientation des aides habitat privé en faveur des copropriétés), PTRE abandonnée. Volet privé : 143 logements de propriétaires occupants accompagnés dans la lutte contre la précarité énergétique. Le projet démonstrateur « Territoire Zéro Exclusion énergétique » est en cours d'expérimentation autour de Palente-Cras-Orchamps à destination des propriétaires occupants modestes et très modestes. Un fonds local d'aide aux petits travaux doit être prochainement opérationnel pour financer des petits travaux d'amélioration de l'habitat aux bénéficiaires du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie). Logements publics : réduction de l'objectif de 500 à 300 logements/6 ans mais augmentation de l'aide (de 4000 à 6000 €) pour passage en étiquette D. Investir le champ de la rénovation en copropriété avec animation dédiée. Partenariat ADIL en cours d'étude de préfiguration pour la mise en place d'un guichet unique. Investissement important programmé pour la rénovation des CROUS. Le volume du parc à rénover, l'engagement financier pour y parvenir ou les difficultés d'intervenir sur le bâti en secteur sauvegardé demeurent des freins à l'action quand, à contrario, l'animation auprès des professionnels et l'accompagnement des particuliers, pour lesquels la Maison de l'Habitat est amenée à amplifier son action, sont des démarches facilitatrices de cette rénovation énergétique.

Accompagner la création de logements sociaux	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le PLH 2013-2019 (prorogé jusqu'en 2021) fixait un objectif annuel de production de 170 logements locatifs sociaux (30% PLAI ; 70% PLUS). En 2022, 194 LLS ont été financés (dont 38 % PLAI sur l'assiette PLAI-PLUS).</p> <p>Le PLH arrêté en avril 2023 fixe un objectif de production de LLS de droit commun de 110 logements par an, dont 50 % en PLAI et 50 % en PLUS. Auxquels s'ajoutent 40 logements en accession sociale (BRS, PSLA) et 70 logements locatifs sociaux par an en reconstitution de l'offre démolie à Planoise (ANRU), et 8 terrains familiaux locatifs. Enfin, il fixe aussi un objectif de conventionnement de l'habitat privé de 50 / an par convention avec Soliha AIS.</p> <p>Délégation des aides à la pierre : prorogation « type 2 » en 2024 puis évolution « type 3 ».</p> <p>Cadrage de la programmation des opérations d'urbanisme, publiques et privées, à travers la définition des OAP du futur PLUi.</p>
Faciliter l'accès sociale à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>53 PSLA agréés en 2022.</p> <p>Fin 2021 : suppression de l'aide à l'acquisition dans le neuf (projets de construction) au profit d'une nouvelle orientation sur le parc vacant structurel avec un objectif de 20 logements/an et 20 000 € d'accompagnement.).</p> <p>Accession « classique » : aides directes clôturées. Réorientation vers le parc vacant structurel avec un objectif de 20 logements/an et 20 000 € d'accompagnement.).</p> <p>Patrimoine social : à conditionner à étiquette énergétique D pour la vente au locataire ?</p>

## > Outils

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Permis de louer	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En cours sur le périmètre Action Cœur de Ville. Déclaratif des étiquettes énergétiques A à E puis contrôle opérateur sur les étiquettes F et G (autorisation préalable de mise en location). Dispositif étendu à St-Vit dans le cadre de l'opération de revitalisation territoriale (ORT) : mise en place en cours sur le régime déclaratif.
Office foncier solidaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 <sup>ère</sup> opération 8 rue Bersot dans le cadre de l'OPAH RU de Besançon ; une autre envisagée rue Amédée Thierry en stand-by (décision politique) ; exploration d'autres opérations potentielles (Ancienne école rue Fabre, Viotte ). Provisions budgétaires à réviser à la hausse, schéma financier et ciblage d'opérations à préciser. Complémentarité et articulations des offices du territoire à garantir.

### Etat d'avancement et préconisations

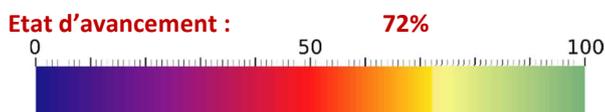
#### Freins, leviers, perspectives

Poursuivre la coordination entre Habitat et Département Transition sur la rénovation énergétique du parc de logements pour une approche transversale.

Sécuriser l'atteinte des objectifs de production de logements via la spatialisation du PLUi.

Réflexion en matière de mixité sociale/stratégie peuplement.

Enjeu renforcée en matière d'observation de l'habitat et du marché immobilier par un contexte national difficile.



## Terre de solidarités, la territorialisation des outils de cohésion sociale

**OBJECTIF STRATEGIQUE** Renforcer l'engagement citoyen au service des solidarités et de la cohésion sociale

**Rappel du projet structurant**

Porter le contrat local de santé, contractualisé avec l'ARS afin d'apporter une offre de soins accessible à tous nos citoyens. La convention territoriale globale initiée par la CAF complète cette offre destinée aux habitants en intervenant sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, le logement...  
Renforcer les solidarités, en facilitant l'accès aux droits et en associant davantage les habitants aux projets de la collectivité.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
<i>Maitrise d'ouvrage partagée</i> Assurer la mise en œuvre du contrat local de santé (ARS)	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- Travail conjoint entre VB et GBM sur ce projet. - Inclusion de nouvelles fiches action au CoPil de juin 2022 - Organisation de l'assemblée plénière et d'un forum en nov 2022 - Constitution d'un groupe de travail sur l'axe 4 du CLS « Urbanisme favorable à la santé » et journée webinaire dédiée en juin 2023. - Lancement d'une évaluation d'impact en santé (EIS) flash dans le cadre du PLUi
<i>Maitrise d'ouvrage partagée</i> Assurer le suivi de la Convention territoriale globale (CAF)	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration d'un diagnostic intercommunal partagé relatif aux services aux familles financés par la CAF du Doubs (et mis en œuvre par les communes ou leurs groupements dédiés) et identification des principaux enjeux du territoire à l'échelle de GBM – co pilotage CAF et GBM contrat de ville. CTG signée – prochaines étapes : suivi et évaluation des démarches engagées par la CAF et les communes de GBM au sein des bassins opérationnels de services aux familles – copil annuel (conférence des maires) sur la période 2023-2026.
Elaborer le futur contrat de ville 2024-2030	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Travail d'élaboration engagé, lien CCAS bien établi. Le contrat de ville actuel s'est déroulé sur la période 2015 – 2023 (2 prorogations). Le nouveau contrat de ville sera construit sur la base de l'évaluation de l'actuel contrat, des concertations réalisées avec les porteurs de projets et les habitants de chaque quartier et des éléments portés par les partenaires. L'option retenue est de travailler sur une approche territorialisée (projets de quartier pour les quartiers prioritaires) permettant d'adapter au mieux dispositifs et réponses institutionnelles aux difficultés de chaque quartier en croisant les approches urbaines, éducatives, sociales, économiques et de prévention/tranquillité publique. Les quartiers prioritaires reconduits sont Planoise, Montrapon, Clairs Soleils, Orchamps-Palente qui comptent près de 23 000 habitants. Des réflexions sont en cours avec l'Etat pour intégrer d'autres quartiers (Battant). Association du SLIME sur un volet efficacité énergétique/poids des charges énergétiques.
Poursuivre la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Poursuite de la planification validée en 2015 Principales livraisons 2022 : écoles Helvétie, Hériot, Pierre et Marie Curie, CDN, Musée du temps.
Réfléchir à une offre de tiers-lieux, en réseau, facilitant l'accès aux services de la population	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Travail de recensement et diagnostic des projets réalisés par le collectif Hôp Hôp sur le territoire pour mieux identifier les leviers d'accompagnement actionnables par les collectivités qui a donné lieu à l'élaboration d'une « boussole pour créer son lieu » à destinations des porteurs de projets et élus en gestion patrimoniale. Accompagnement de l'ArETE, labélisé « manufacture de proximité » et regroupant le Café des pratiques et l'école des pratiques. Rôle de la collectivité dans la dynamique tiers-lieux ?
Développer la démocratie participative	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Installation d'une plateforme numérique (début second semestre 2021). Lancement des formations "Design collaboratif d'espaces publics". Multiplication des consultations citoyennes... Augmentation du prorata RH mutualisé VB/GBM (10% ETP) ?

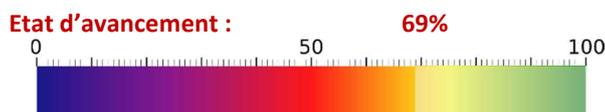
## > Outils

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Amplifier les démarches d'évaluation des impacts en santé	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au-delà de l'EIS réalisée sur Planoise dans le cadre du NPNRU, une EIS flash s'intègre au PLUi en cours d'élaboration
Faciliter le développement d'une ABS à l'échelle des communes du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Premier travail sur des thématiques et indicateurs à développer à l'échelle de GBM amorcé en 2022 avec l'AUDAB. Mis en suspend en 2023 : travail sur les quartiers bisontins (ABS 2023) et renouvellement du contrat de ville. Ateliers ABS menés dans le cadre de l'UD CCAS en 2022. Communes de Montfaucon, Ecole Valentin et Mamirolle concernées
Etendre à l'intercommunalité la "ville amie des aînés"	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Objectif labellisation Ville Amie des Aînés en 2022, participation aux rencontres nationales du réseau + réponse à l'appel à projet annuel + articulation avec le développement de la Silver Economie (GBM) = participation à la manifestation Opportunités Séniors. Pas de labellisation car priorisation politique réorientée vers le Pôle Innovation. Volonté de maintenir à accompagnement des communes souhaitant s'inscrire dans cette démarche.
Poursuivre la politique d'accueil des gens du voyage	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Lancement de la MOE sur les 2 terrains de GRETTE à Besançon, achat du foncier en cours sur Ecole Valentin, identification du site de projet à Devecey et Avanne-Aveney, contractualisation avec Franois en vue de la réalisation d'un PLAI adapté. Pas de foncier identifié sur ST-Vit. Poursuite des études (environnement-biodiversité, archéologie, géotechnique, technique...) pour la création d'une aire de très grand passage à Chemaudin.  Des terrains familiaux restent à trouver via une position plus volontariste des élus communaux sur cette question. Nécessité d'anticiper sur de futurs besoins (et donc sur le futur schéma départemental) dans le cadre du PLUi.
S'appuyer sur les outils présents pour favoriser l'insertion	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A maintenir ?
Soutenir le SDIS	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Cette action est limitée à un soutien financier. A maintenir ?
Déployer la plateforme de consultation citoyenne	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Les compétences limitées sur le volet social de GBM et la multiplicité des acteurs ralentissent la progression des actions de ce projet structurant avec cependant le constat de belles réussites (CLS, CTG, Politique de la Ville, consultation citoyenne) qui témoignent d'une montée en compétence et d'une considération progressive de ces questions par la collectivité.



## Un territoire des transitions, modèle et vitrine d'un avenir durable et résilient

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Impulser un développement vertueux du territoire et de ses acteurs*

### Rappel du projet structurant

Nos savoir-faire en matière d'environnement et de développement durable doivent franchir un nouveau cap en s'incarnant dans une entité identifiée et reconnue. Elle facilitera leur mise en synergie et accompagnera nos entreprises vers un modèle de production durable, gage de leur compétitivité pérenne et de celle de notre territoire. Tournée vers l'avenir et garante d'une transition vertueuse, cette entité implique de s'appuyer sur un développement numérique responsable. Nous devons également atteindre l'objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone et notamment l'engagement pour le mix énergétique (dont les questions inhérentes aux réseaux de chaleur et à l'hydrogène). Il est aussi attendu d'articuler ce modèle de développement avec le renforcement de l'économie de proximité, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Ancrer la maison de l'environnement et les acteurs régionaux du développement durable sur le territoire	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Après une étude de préfiguration infructueuse sur le site Rodiacéta et l'examen de différents scénarii s'articulant avec les locaux du Conseil Régional de Bregille et les besoins de chacun, deux sites semblent se dessiner : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la Bouloie, où l'installation des serres nécessaires à l'agrément du Conservatoire botanique national est en cours. La Ligue de Protection des Oiseaux se grefferait sur le projet bâtementaire associé, ainsi que le Graines.</li> <li>- Sur Bregille où les autres associations pourraient s'orienter vers l'acquisition des locaux actuellement occupés par la Région BFC jusque fin 2023.</li> </ul> <p>L'ancrage des acteurs de l'environnement et du développement durable pourrait être fragilisé par l'absence d'un site unique en mesure d'appuyer visiblement cette volonté de pérennité. Site définitif pour l'ARB à trouver.</p>
Développer une stratégie d'adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le PCAET fixe une stratégie et les actions associées à l'échelle de GBM. Un complément via un plan d'actions Air et une étude d'opportunité ZFEm ont été réalisés. Le rapport annuel DD permet de dresser un point d'étape régulier. La ville de Besançon s'est engagée aussi dans cette démarche en lien avec un volet d'étude sur les îlots de chaleur urbain. Priorité donnée à l'adoption du PCAET, avec actualisation des éléments quantitatifs. Un volet DD est intégré dans les projets de quartier et un rendu compte est réalisé dans le NPRU.
Accompagner nos entreprises dans leurs transitions (numériques, écologiques, économiques et sociales)	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les initiatives engagées ou soutenues par la collectivité sont nombreuses en la matière : midis du bâtiment, speed meeting entreprises et partenaires, club climat, RDV de la transition avec format « p'tit dej' » au sein d'entreprises volontaires, accompagnement via la fruitière à énergies, liens avec le club FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion)... Les actions sont à regrouper. Des acteurs d'accompagnement des entreprises tel que France Active peuvent être des relais importants en direction des entreprises. L'action doit être portée aussi via les compétences économiques de GBM et ses services techniques.
Stimuler l'écosystème des acteurs de la rénovation énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le programme '3,2,1... BBC !' a pour objectif de répondre à cette action en réunissant les professionnels de la rénovation énergétique avec l'objectif de lever les freins à la massification de la rénovation sur le territoire. Les 2 OPAH sur le territoire contribuent à cette action. Comment massifier la rénovation énergétique ? Un lien est à faire avec les démarches nationales pour déceler des opportunités et assurer la montée en gamme de nos outils.
Lutter contre la précarité énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Poursuite du projet Planoise Solaire sur neuf bâtiments et de trois parkings (toitures des groupes scolaires Ile de France et Charles Fourier et de sept immeubles locatifs, et trois parkings Cassin, Micropolis P+R et celui situé rue Languedoc) avec un objectif de 90% d'autoconsommation. Volonté de renforcer l'intégration des citoyens dans les projets d'autoconsommation collective. Les nombreux partenariats du SLIME ont permis un réseau de « donneurs d'alerte » pour participer du repérage des situations de vulnérabilité qui reste le frein principal à cette action. Le SLIME assure ensuite des visites à domicile, une distribution de matériel économe et des préconisations d'éco-gestes.

## > Outils

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Réfléchir à une potentielle ALEC	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Etude d'opportunité préalable à la création d'une agence locale de l'énergie réalisée. Discussions en cours avec la Maison de l'Habitat pour augmenter la visibilité de son action auprès des particuliers.
Etudier une structure dédiée à l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constitution d'une société de projet (100% privé ?) dédiée au développement des énergies renouvelables avec en 1 <sup>er</sup> axe de travail le développement de photovoltaïque sur le site des Andiers et sur des parkings. Réflexions en cours pour s'appuyer sur les outils proposés par le réseau énergie partagé et la dynamique des GRAPPE solaires, ainsi que des financements potentiels de l'ADEME sur le fonds chaleur avec Contrats Objectifs Territoriaux, comprenant un volet de mise à disposition d'ingénierie. Rapprochement étudié avec Sédia.

### Etat d'avancement et préconisations

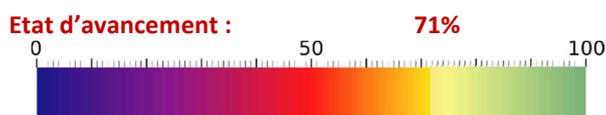
#### Freins, leviers, perspectives

Différents besoins :

- Une transversalité et une coordination accrues sur la dimension transition pour l'ensemble des projets d'urbanisme ou des projets avec des fonctions économiques
- Une animation dédiée au plan d'actions du PCAET

Les objectifs en matière de biodiversité doivent être précisés à l'échelle communautaire.

forte d'une montée en puissance avec de nouveaux outils, assurant l'opérationnalité des objectifs de développement d'énergie et l'adéquation avec des potentiels énergétiques territoriaux nets. Au-delà du futur schéma directeur des énergies, l'approfondissement des connaissances de nos potentiels énergétiques doit se poursuivre en continu avec l'association des acteurs/partenaires extérieurs (ADEME, DREAL, CR, ONF, BRGM...) pour tendre vers un mix énergétique optimisé, durable et pilotable. Ces travaux doivent précéder et permettre une meilleure appropriation commune des questions énergétiques (consommation d'espace, utilisation de biomasse, disponibilité énergétique, approvisionnement, stockage...).



## Le Numérique, L'innovation au service des Grands Bisontins

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Impulser un développement vertueux du territoire et de ses acteurs*

**Rappel du projet structurant**

Le projet de renouvellement urbain de Planoise redynamise ce quartier en l'inscrivant comme laboratoire des usages numériques avec l'installation du numérique comprenant des dispositifs d'e-inclusion, facilitant l'accès et l'accompagnement de ses habitants au numérique... Le projet d'un TEMIS numérique vise à inclure l'ensemble du territoire dans cette nouvelle dynamique afin de renforcer l'accès et le développement du numérique pour nos entreprises et nos citoyens. Au cœur de ce processus, Planoise doit être l'épicentre d'un réseau composé des structures d'ores et déjà implantées dans d'autres quartiers pour expérimenter en matière d'inclusion et de lutte contre la fracture numérique.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Définir une stratégie numérique intégrant la sobriété et la démarche « territoire intelligent »	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des principes de gouvernance internes ont été mises en œuvre et la proposition émise en début de mandat sur un Schéma Directeur Informatique est en cours d'ajustement. Lien à faire avec le PCAET. Aléas de recrutement d'un chef de projet à mi-temps (temps partagé avec mission Opendata).
Travailler sur l'offre de formation du territoire en matière de numérique	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Manque de leviers opérationnels identifiés pour concrétiser cette action. Constats de fermeture de sessions de formations sur le territoire. Un rapprochement avec la fabrique du numérique est à examiner.
Renforcer l'accès au numérique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le syndicat mixte LUMIERE a poursuivi ses travaux de repérage et de cartographie. Le déploiement de la zone AMII du plan France THD s'est achevé en 2022 et permet une couverture de 92% des adresses hors site patrimonial remarquable (SPR), quand elle demeure inférieure à 20% dans le périmètre SPR, témoignant de la difficulté particulière rencontrée sur le CV bisontin. Une démarche de résolution des points de blocage a été initiée avec ORANGE-EIFFAGE (accessibilité, sécurité, esthétique) sans progresser significativement. Diverses actions de communication permettant notamment la sensibilisation des copropriétés ont été menées dans le cadre de l'inauguration d'une des dernières armoires FTTH installée dans la Boucle.
Mettre en œuvre le projet de Quartier d'excellence numérique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La démolition du bâtiment préexistant est achevée et le concours d'architecte attribué. Le montage juridique est en cours de calage sur la partie hôtel d'entreprises et sur la partie tiers-lieux numérique publique. La coopérative numérique permettra de stimuler l'écosystème.
Expérimenter en faveur de l'inclusion numérique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La "labelisation" Conseiller Numérique de l'animateur des Espaces publics numériques (EPN) a été accompagnée d'une subvention de l'Etat (50 K€ pour 2022-2023) et de la formation de notre Conseiller numérique pour acquérir le statut d'Aidant Connect. Une personne en service civique est venue renforcer notre capacité d'action, notamment sur l'activité "libre accès encadré" au sein des EPN, avec la mise en place de statistiques d'activités et d'une évaluation des formations faite par les personnes participantes. Réflexions reconditionnement à poursuivre.

> **Outils**

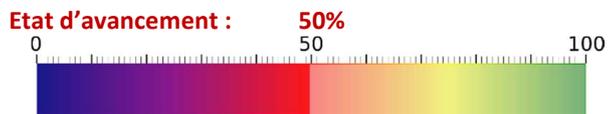
Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Développer les DataLab/OpenData	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Aléas de recrutement d'un chef de projet à mi-temps (temps partagé avec démarche « territoire intelligent »)  Trois champs de questionnements à préciser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration de la Data à l'échelle de la collectivité</li> <li>- Définition d'une stratégie Data incluant l'ouverture des données publiques de la collectivité (openData)</li> </ul> Accompagnement/réseautage des initiatives sur le territoire

## Etat d'avancement et préconisations

### Freins, leviers, perspectives

Stratégie numérique à repartager avec les acteurs locaux (fabrique du numérique, Silicon Comté...), dont le volet accompagnement des transitions numériques des entreprises.

Ce projet structurant est réinterrogé dans son titre et dans sa reformulation.



## L'investissement de la collectivité, pour la transition de son territoire

**OBJECTIF STRATEGIQUE** Être exemplaire en matière d'environnement

**Rappel du projet structurant**

Parallèle à celle de la Ville de Besançon, la démarche Cit'Ergie de notre collectivité témoigne de sa volonté d'exemplarité dans le respect de l'environnement et l'amélioration de la résilience face au changement climatique. Il en va de même des objectifs en matière de production d'énergies renouvelables pour le territoire. La conférence des investisseurs publics qui prévoit un investissement de 200 millions d'euros est un axe fort de la collectivité pour les six prochaines années. Les autres axes d'amélioration impliquent de définir la stratégie bas carbone de la collectivité, assurer la mise en place d'un budget carbone et préserver davantage notre biodiversité.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Renforcer la politique d'achats et placer la commande publique au service d'une politique de transition	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Adoption par le Conseil Communautaire du 25/02/2021, d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) portant sur la période 2021 à 2026. Le bilan annuel de sa mise en œuvre est présenté dans le cadre du rapport Développement durable.  Par ailleurs, une charte partenariale avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) a été signée le 29/04/2022 par GBM et la Ville de Besançon, avec pour objectif la facilitation de l'accès des entreprises locales à la commande publique. Des actions conjointes sont ainsi mises en œuvre avec par exemple : - développement des pratiques de sourcing conjoint ; - participation des services GBM aux dispositifs de formation de la CMA ; - etc. Un système de financement responsable a également été acté
Poursuivre la dynamique du Club Climat	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le Club Climat compte 80 adhérents actifs impulsant chacune différentes actions. Sa gouvernance horizontale poursuit sa structuration, avec un rôle de GBM, d'initiateur et animateur, qui commence à trouver ses marques. Des sous-groupes ont la possibilité de fonctionner en autonomie et proposent de plus en plus d'initiatives et d'actions portées en propre. La mise en place d'une nouvelle plateforme numérique permet de renforcer les liens entre les membres en dehors des rencontres physiques. Des liens plus directs avec les politiques publiques de GBM restent à tisser.
Préserver notre biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Réalisation de l'ABC des bâtiments, un cahier des charges de prescriptions énergétiques et environnementales pour les opérations bâtementaires des parcs GBM, VB et CCAS, approuvé le 9 novembre 2023. Le PLUi devrait apporter des réponses en matière de planification au service de la préservation de la biodiversité. Les TVB élaborées par le SCoT y participent directement. Une trame sombre est en préparation ainsi qu'une extension des zones Natura 2000. Le fonds climat alimente des mesures de lutte contre les espèces envahissantes et de végétalisation. Des actions communales comme le permis de végétaliser sur la ville de Besançon œuvrent également directement ou indirectement en faveur de la biodiversité. Des adaptations ponctuelles des cahiers des charges des ZAE permettent un 1 <sup>er</sup> niveau de prise en compte de ce sujet lors des nouvelles commercialisations de parcelles. Malgré les nombreuses initiatives dans les diverses politiques publiques de la collectivité, un travail considérable reste à fournir. Animation de la question biodiversité au sein de GBM à démultiplier.
Rénover thermiquement les bâtiments	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Une étude de programmation réalisée pour le bâtiment de la City a mis en avant un montant prévisionnel d'opération d'environ 20 M€ tandis que le budget inscrit au PPI à fin 2022 était de 13 M€, suggérant une nécessité de consolidation des financements du programme pour le lancement du concours de MOE et des études à suivre. L'adoption de l'ABC des bâtiments participe de cette action.
Assurer la compétence GEMAPI & la prévention des risques	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La compétence s'exerce partiellement en propre et en délégation entre GBM et 3 syndicats pour répondre aux enjeux du territoire en la matière (gestion de l'eau accrue par bassin versant ; adaptation au changement climatique ; lutte contre les pollutions ; préservation/restauration des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes ; résilience au risque inondations) Les actions portent notamment sur :

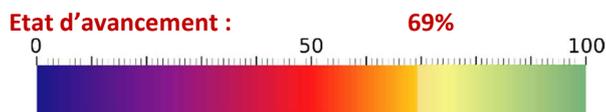
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du système d'endiguement de Besançon (protection inondation de 37 ha du centre-ville)</li> <li>- Plans stratégiques de gestion des milieux humides (Ognon, gravière de Geneuille, marais de Saône...)</li> <li>- Restauration de cours d'eau (études et travaux) : Lanterne, Corcelle, Bénusse, Auxon, La Mouillère, Chaney Longeaux ....</li> <li>- Suivi d'actions portées par d'autres structures</li> </ul> <p>Complément sur le financement des organismes dédiés à envisager ?</p>
Accélérer les solutions de gestion des eaux pluviales	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'action a été recentrée autour d'un travail pour la récupération des eaux pluviales sur le stade Léo Lagrange et la piscine Mallarmé. Les études et la programmation de travaux sera à engager sur 2023.</p> <p>Le prochain schéma de gestion des eaux pluviales permettra la planification de cette action.</p>
Optimiser la gestion des STEP	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Port-Douvot :</p> <p>La réparation d'un digesteur suite à problème technique a permis de disposer de deux digesteurs opérationnels sur second semestre 2022. Les contractualisations avec Engie pour le rachat de l'électricité produite et GRDF pour injection du gaz ont permis une recette d'1 M€ pour la collectivité.</p> <p>Les STEP encore non conformes sont planifiées pour répondre aux normes d'ici 2027.</p>
Agir pour le traitement des effluents non domestiques	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Objectifs : Démarchage des entreprises du bassin bisontin pour procéder à des audits des eaux rejetées dans le réseau avec la définition d'actions à mener pour une mise en conformité avec le règlement d'assainissement, le cas échéant. Démarche aidée par l'Agence de l'eau qui agit en partenaire financier. Contribution de la CCI en facilitation auprès des entreprises.</p>
Mieux gérer les biodéchets	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Solution retenue de composteurs en points d'apport volontaires généralisée pour les ménages, avec une particularité de collecte mobile en centre-ville réalisée par l'association Trivial'Compost. Après 2 années ½ préparatoires, des travaux complémentaires menés avec le SYBERT et le déploiement d'équipements de compostage supplémentaires par celui-ci, le tri à la source sera prochainement opérationnel.</p> <p>Pour les professionnels, soumis progressivement depuis 2012 à la réglementation de tri à la source des biodéchets et disposant de diverses solutions de prestations sur le territoire, le service public de gestion des déchets ne prévoit pas la mise en place d'un service spécifique de collecte. L'AMI méthanisation participe de cette action.</p>

## Etat d'avancement et préconisations

### Freins, leviers, perspective

Les besoins d'animation pour une approche transversale et une meilleure appropriation par tous à l'échelle de la collectivité (et des régies) sont important pour activer des marges significatives de progression.

Un schéma de disponibilité de la ressource a été engagé pour alimenter la réflexion prospective sur la question de l'eau.





## Le pôle économique grand bisontin, territoire majeur de l'emploi régional

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Soutenir les dynamiques économiques de notre territoire*

**Rappel du projet structurant**

Que ce soit par l'aménagement de zones dédiées à l'accueil d'entreprises, comme TEMIS, par les soutiens apportés à tous les stades des projets économiques (création, financement, innovation, hébergement, recrutement...), Grand Besançon Métropole est un acteur majeur de l'économie de notre territoire. Au-delà de l'offre d'implantation adaptée et de l'accompagnement des activités économiques, notre collectivité doit assurer l'ancrage de nos talents. Elle soutient également le développement de formations et de compétences utiles à nos savoir-faire locaux en favorisant l'accès à l'emploi pour tous.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Anticiper les besoins d'accueil et d'implantation d'entreprises	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au-delà du schéma d'accueil des activités économique (cf. outil Schéma ZAE), l'initiation d'une GPECT, la création d'un observatoire de l'immobilier d'activité et les échanges réguliers avec les entrepreneurs du territoire contribuent à la mise en œuvre de cette action. Objectif de réduction des temps de portage des projets pour les entrepreneurs, des 1 <sup>ers</sup> contacts au démarrage des travaux. Les contraintes foncières inviteront prochainement à identifier plus finement les accueils d'activités.
Accompagner la création d'entreprises et l'émergence de projets	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Démarche d'accompagnement via l'implication de GBM au sein des différentes structures existantes à cet effet comme les incubateurs, les pépinières, les aménageurs économiques... La détection/émergence de projets se fait notamment à travers différents dispositifs portés ou accompagnés par la collectivité (Cité Lab 1 & 2, PEPITES...) avant un accompagnement selon les phases dans l'écosystème de l'accompagnement des entrepreneurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- création et financement (BGE, ADIE, France Active, BPI...),</li> <li>- phases de test (incubateur DécaBFC, coopérative Coopilote, ...),</li> <li>- hébergement (pépinières TEMIS et Palente, Fabrique du numérique, boutique à l'essai, espaces coworking, tiers-lieux...),</li> <li>- recrutement &amp; développement (pôle de compétitivité, clusters, structures d'insertion...)</li> <li>- innovation (CETIR, laboratoire UFC, EFS, CHU ...)</li> </ul>
Faciliter le financement de projets	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Cf. action accompagnement Fusionner avec l'action précédente ?
Proposer une réindustrialisation d'avenir pour notre territoire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Politique en faveur de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences activée en 2022 avec la réalisation de plusieurs actions en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi. La GPECT est à consolider pour devenir un fil conducteur de la stratégie attractivité. Suites à donner aux projets d'investissements fléchés par l'étude ANCT : intégration à territoire d'industrie « Alliances Luxe & précision » et inscription dans la dynamique France 2030.

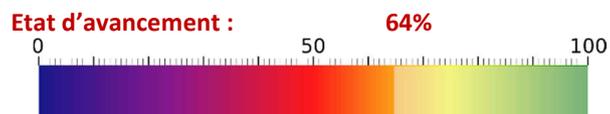
> **Outils**

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Assurer la mise en opérationnalité du Schéma ZAE	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- validation du schéma en conseil communautaire du 11/05/2022 - mise en place des COPIL, COTEC et réunions de coordinations avec les services associés (foncier, DGT,...) - reprise et/ou engagement des études pré-opérationnelles et démarches foncières La mise en opérationnalité est désormais l'objectif principal.
DAACL	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En cours d'élaboration dans le cadre de l'élaboration du SCoT. Arrêt prévisionnel juin 2024.

## Etat d'avancement et préconisations

### Freins, leviers, perspectives

Nécessité d'actualiser la stratégie de développement économique de GBM à la lumière des besoins et évolutions récents : industrie verte, transitions écologiques & énergétiques, raréfaction foncière, sobriété (rationalisation de matières 1<sup>ère</sup>, difficultés d'approvisionnement), EIT, RSE, évolutions sociodémographiques, conjonctures sectorielles etc...



## De proximité, circulaire, sociale et solidaire, Une diversification économique pour garantir l'avenir

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Soutenir les dynamiques économiques de notre territoire*

**Rappel du projet structurant**

L'accompagnement au développement économique revêt plusieurs formes. En sus des écosystèmes et filières phares identifiés ou en devenir, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire sont des leviers à davantage soutenir pour embrasser la diversification des pratiques d'aujourd'hui et de demain. L'économie de proximité, qui revêt un caractère d'économie présentielle et prône un accès adapté aux services et commerces du quotidien, doit aussi être considérée dans nos politiques de soutien et d'accompagnement au tissu économique.

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Intégrer l'économie de proximité à notre stratégie économique	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le volet stratégie économique n'a pas encore intégré cette dimension. Le SCoT en révision, via l'armature territoriale et son approche « territoire des proximités » assument un 1 <sup>er</sup> pas de cette action.
Développer l'économie circulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Chantiers déconstruction réutilisation expérimentaux en cours à l'Arsenal. A développer, notamment dans le cadre de la logistique urbaine. Les filières potentielles restent à identifier. Convention engagée avec France Active pour faciliter l'émergence d'une matériauthèque. Cycle « réemploi » dans le cadre des Midis du bâtiment qui fédèrent près de 150 acteurs à chaque RDV.
Accompagner l'essor de l'économie sociale et solidaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La ville de Besançon a initié sur 2022 une phase test du paiement des indemnités des élus en PIVE. L'ESS ne se résume pas à la PIVE. Il est nécessaire de cadrer l'accompagnement de l'ESS par GBM sur le territoire. La reconnaissance de sept entreprises de l'ESS sur le territoire récemment primée témoigne de la compétence de nos acteurs économiques sur ces sujets.

### Etat d'avancement et préconisations

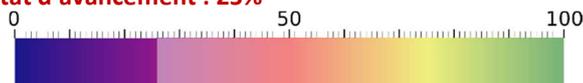
#### Freins, leviers, perspectives

Projet structurant non cadré dans son ensemble. Le volet stratégique, qui permettrait de tendre vers une meilleure appropriation de ces sujets et vers une déclinaison territoriale opérationnelle, paraît absent.

Nécessité de construire une vision politique du territoire sur ces questions.

Le champ de l'ESS étant très large, une précision du périmètre sur lequel faire porter les actions de la collectivité est nécessaire. Une approche transversale de ces questions est attendue, comme leur intégration à la future stratégie économique actualisée.

**Etat d'avancement : 25%**



## Microtech & Med-Tech, reflets de nos écosystèmes économiques

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Soutenir les dynamiques économiques de notre territoire*

**Rappel du projet structurant**

Notre savoir-faire en matière de santé nous positionne comme un acteur majeur à l'échelle nationale et internationale. Facteur d'innovation et de notoriété, d'attractivité et d'emplois, ce domaine d'excellence économique du Grand Besançon est porteur d'espoirs au service de l'ensemble de l'humanité, tout en bénéficiant en premier lieu à la santé des habitants. Il mérite amplement un soutien renouvelé et affirmé : notre futur modèle économique naîtra du rapprochement et de la mise en réseau de nos domaines d'excellence. Rapprocher nos différentes spécialités existantes ou émergentes (Microtechs, Medtechs, développement durable, numérique, outdoor...) permettra, entre autres, d'irriguer l'ensemble de notre tissu économique local dans une dynamique d'avenir.

> **Actions**     à cadrer      cadrée       engagée        finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Soutenir l'écosystème santé	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bio innovation : taux de remplissage du bâtiment important. EFS & France relance 2030 / biothérapies innovantes : passage de niveau 2 à niveau 4. Cela implique la création d'un centre de bioproduction, et peut-être des besoins fonciers et autres ? Une étude de faisabilité à lancer avec la Région (Alcimed)
Favoriser l'innovation	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le cluster Innov'health participe à cette action par des formations aux évolutions réglementaire, la participation à des congrès internationaux, l'accueil des nouvelles entreprises biomédicales... L'entreprise universitaire Biotika de l'ISIFC participe de cette culture de l'innovation au sein de l'écosystème MedTech. Renouvellement de la labellisation Pôle des Microtechniques pour la période 2023-26. L'anticipation des besoins fonciers nécessitent une réponse avec des formules « clefs en main » (Rôle de transition temporaire d'Aktya ?) L'accompagnement au dépôt de brevets est-il à hauteur des besoins (financement, dépôt, certification, labellisation) ?
Soutenir l'ISIFC	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet de doublement des capacités d'accueil de l'ISIFC suit son cours avec un programme d'extension en cours d'élaboration. Livraison 1 <sup>er</sup> bâtiment rentrée 2024 et 2 <sup>nd</sup> tranche 2027.
Accompagner SupMicrotech	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Extension avec construction openlab, showroom, salle de réunions...

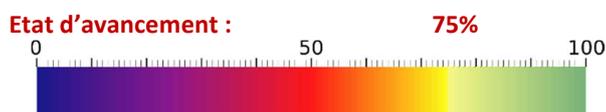
> **Outils**

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Développer l'événementiel économique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Partenariat conclu avec la CCI pour un cycle de 6 open business sur 3 ans. Réalisation annuelle d'un évènement dédié à l'économie dans le prolongement des Journées Granvelle.
Pérenniser le Hacking Health	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le Hacking Health s'est bien déroulé en 2022 sur Besançon. Il a été repris par la fondation FC Innov de FEMTO.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Besoin de garantir le foncier nécessaire au développement de nos spécialisations Med-Tech et Bioproduction.  
Repartager collectivement la vision de cet écosystème.  
Pas d'action en direction des écosystèmes émergents ou à faire émerger (développement durable/transitions ; numérique ; outdoor/sport/bien-être)



## La Haute Qualité Culturelle, du territoire Grand Bisontin

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Stimuler l'innovation, la création et les nouveaux modes de vie*

**Rappel du projet structurant**

La culture permet de créer du sens commun, de se comprendre et de partager. Elle participe pleinement à la vitalité d'un territoire et de ses habitants. Nous accueillons de nombreuses structures culturelles et manifestations associées (musées, salles de concert, festivals de renom...) que nous tenons à soutenir, afin de favoriser leur rayonnement. Il s'agit également de renforcer nos événements culturels (Livres dans la Boucle...) et de faire rayonner davantage nos inscriptions UNESCO, notamment notre patrimoine Vauban.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Œuvrer pour la lecture publique pour tous	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Une première réunion d'information sur le projet a eu lieu à Saint-Vit début décembre 2022. Les échanges se sont poursuivis avec d'autres mairies et d'autres secteurs de GBM (le secteur ouest avec une réunion à Dannemarie/Crète - début 2023) et ont conduit à initier une démarche d'élaboration d'un schéma intercommunal de lecture publique débattu prochainement et une évolution de la compétence lecture publique.</p> <p>Des échanges réguliers avec la Médiathèque départementale autour du futur maillage du territoire sont également à noter.</p> <p>La construction de la Grande Bibliothèque dans le cadre du projet St-Jacques participe à la réalisation de cette action.</p>
Soutenir l'enseignement supérieur du CRR	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Poursuite du partenariat CRR-ESM. Pilotage ESM à renforcer pour parvenir à un partenariat fructueux.
Garantir à tous un accès à l'éducation musicale	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Bilan du Schéma d'enseignement musical réalisé en 2022 par Eneis by KPMG. Suite à construire dans le cadre d'un groupe de travail Elus.</p> <p>Renforcement de la structuration territoriale des écoles de musique associatives, tout en maintenant le soutien global aux écoles de musique associatives, soit 350 000 €. Ainsi, 4 écoles de musique locales, 2 écoles de musique structurantes et 5 pôles d'enseignement musical couvrent le territoire grand bisontin en accueillant 2 049 élèves.</p> <p>Accentuation du soutien à l'accompagnement des musiques actuelles auprès du Bastion et de la Rodia, tant dans leurs projets culturels (65 000 €) que dans l'aménagement de la salle de pratique scénique au Bastion (15 000 € - vote à venir + 10 000 €).</p> <p>Suite à la définition de la méthodologie des partenariats au CRR, AMUSO, l'Ecole de musique du Plateau et l'OHMB ont et vont développer des projets ponctuels avec le CRR.</p>
Développer une politique culturelle communautaire s'appuyant sur nos équipements phares	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>Citadelle</b>, nouveau projet culturel et touristique 2021-2026</p> <p>Nouvelles saisons estivales (131 984 visiteurs en 23 soit + 2%)</p> <p>Musée de la Résistance et de la Déportation livré rénové le 08/09/23</p> <p>La fréquentation poursuit sa progression : +5% sur l'année. La part des nationaux hors région progresse (+ 29%) et des étrangers (+14%)</p> <p>Les abonnements sont en hausse également</p> <p>Le mécénat est en hausse à nouveau (+ de 250K€ en 2023)</p> <p>Les objectifs de recettes annuelles ont été atteints le 15 septembre 2023 (location, boutique, mécénat, redevance, billetterie)</p> <p><b>Musée des maisons comtoises</b></p> <p>Nouveau Projet Scientifique et Culturel 2021-2027 : Vivre et habiter avec les ressources locales, engagé avec la réalisation de 13 projets.</p> <p>Projet de rénovation et restructuration du musée : Tranche 1 en cours de réalisation.</p> <p>Livraison des premières opérations au printemps 2024 (Galerie, Vellerot, maison forestière, chaufferie), réserves et atelier livrés en 2025.</p> <p>Tranche 2 : APD en cours, livraison prévue en 2026.</p> <p>Saison 2023 en hausse de 15% (nouveaux événements en lien avec le PSC)</p> <p>Primo visiteurs (37 %) en hausse de 20 % ; Scolaires en hausse de 13 %</p> <p>Objectifs de recettes annuelles atteints.</p>
Mettre en valeur notre patrimoine	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Travaux sur le patrimoine Vauban : glacis, bastion, Citadelle</p> <p>Etude fort de Bregille.</p> <p>Reconduction de la participation de GBM au nouveau programme 24-28 a été approuvée en Conseil Communautaires de septembre 2023.</p>

Amplifier l'engagement financier dans le réseau Vauban	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Définition de la zone tampon élargie du Bien « Fortification de Vauban », permettant un surcroît de protection et de valorisation depuis le territoire grand bisontin. Travail à échelle élargie sur le territoire notamment sur les vues entrantes sur la Citadelle et sortante depuis la Citadelle.
--	---	---

## > Outils

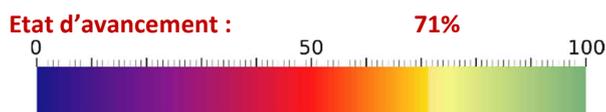
Intitulé	Progression	Eléments de bilan
L'événementiel culturel	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Soutien global conforté aux événementiels : - <b>Grand 8</b> Saison jeune public Côté Cour - convention pluriannuelle 22-25 – soutien GBM 30 000€ par saison – saison 22/23 : 916 spectateurs - 11 représentations - 10 spectacles - 8 communes - <b>Festival Détonation</b> Musiques actuelles La Rodia – soutien GBM 30 000€ par édition – 2023 : 6 000 spectateurs (nouveau format) - <b>Fonds de soutien aux manifestations culturelles</b> portées par des associations : enveloppe 67 000€ - soutien aux événements récurrents et à des projets nouveaux/exceptionnels – 2023 : 20 événements soutenus - <b>Pérennisation Mardis des rives – organisation GBM avec communes</b> : 120 000€ enveloppe culture - 10 <sup>e</sup> édition 2023 : 1 750 spectateurs par soirée – 12 228 spectateurs au total (7 soirées maintenues) - <b>Contribution financière GIP Cafés Culture</b> (depuis 2020) : 3 000€ - aide à l'emploi artistique pour diffusion de concerts et spectacles dans les cafés, bars et restaurants de GBM – 2022 : soutien embauche 118 artistes pour 63 concerts/spectacles dans 12 cafés du territoire

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Les liens entre les politiques culturelles des communes et les politiques portées par GBM (attractivité, Arc Horloger, tourisme, événementiel, patrimoine...) doivent être renforcés pour optimiser l'effet de ces politiques thématiques/sectorielles.

Concernant la Cie Pagnozoo : la recherche d'un lieu d'implantation pour cette compagnie se concentre aujourd'hui sur le 84 rue de Dole à Besançon. L'étude technique est finalisée. Le coût d'installation est estimé à 43 000 €. Une convention temporaire d'un an renouvelable une fois permettra à la compagnie la recherche d'une solution plus pérenne. (Arbitrage financier en cours).



## Grandes Heures Nature, l'outdoor dans un écrin culturel

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Dynamiser nos atouts*

**Rappel du projet structurant**

Notre territoire à haute qualité de vie s'illustre par le projet Grandes Heures Nature. Le festival GHN organisé depuis 2019 valorise l'ensemble de ces pratiques, désormais partie intégrante de notre identité. Derrière cet engouement, se dessinent des perspectives d'avenir pour notre territoire, à la croisée des chemins entre la recherche, la santé et le sport réunis sous la bannière du bien-être. Cet écosystème en construction constituera une des grandes forces d'attractivité du Grand Besançon de demain. En lien avec cette volonté, nous encourageons la reconnaissance de nos atouts dans le domaine sportif : recherche sur la performance sportive, chronométrage, handisport...

> **Actions**     à cadrer      cadrée      engagée       finalisée        abandonnée

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Affirmer le positionnement de GHN et développer l'écosystème « Outdoor »	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le développement d'une filière autour de l'outdoor reste à construire et accompagner avec l'opportunité d'initier cette structuration à partir du bâtiment et site rodiacéta.
Poursuivre la transformation des Prés de Vaux au profit de la stratégie GHN	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Livraison fin 2024 Intégration du traitement de la terrasse au projet SNB - Outdoor. Pour les étages supérieurs, réalisation des études programmées. Déconstruction de la passerelle des Prés de Vaux en vue de la reconstruction d'un nouvel ouvrage. Projet Rodiacéta à poursuivre au regard de la réalité de l'écosystème « outdoor ». Fin d'aménagement du bâtiment pour installation des clubs du SNB kayak et aviron – réflexion pour installation des structures trail et accueil du public. Enjeu important sur la fin d'aménagement de l'esplanade pour accès à l'eau.
Enrichir nos circuits randonnées	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Valorisation des itinéraires. Renforcement de la signalétique d'accès aux itinéraires (trail, randonnées, VTT ?) au départ du site de la Rodia.
Réfléchir à la création d'un équipement multifonctions	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1ere étude réalisée pour un Vélodrome à dimension internationale, et un équipement pour, notamment, la pratique du basket à niveau national. Proposition de réorientation du projet, à repréciser par une seconde étude plus ciblée, dans un contexte de reformulation du besoin des associations en termes de pratique ou en termes de dimensionnement et de rayonnement de l'équipement.

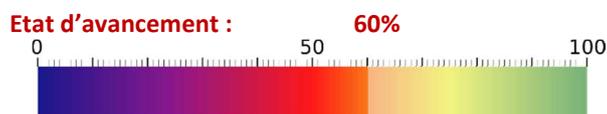
> **Outils**

Intitulé	Progression	Eléments de bilan
Réaliser un schéma des infrastructures sportives	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Etude diagnostic confiée à l'AUDAB en 2022. Enquête en complément portée par la Direction des Sports sur les attentes des associations sportives du territoire Présentation de l'étude en Bureau Débats de GBM. Création d'une ligne de financement spécifique d'accompagnement aux projets des communes en cours, avec définition de critères.

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

Ce projet structurant se resserre en direction de son caractère événementiel.



## Une destination écotouristique, Porte d'entrée du massif du Jura

**OBJECTIF STRATEGIQUE** *Dynamiser nos atouts*

**Rappel du projet structurant**

Historique, architectural, naturel, vernaculaire, le patrimoine visible sur tout le territoire est un précieux capital. Grand Besançon Métropole veut en faire un levier de développement et favoriser la pratique de l'écotourisme. Notre intégration à la marque Montagnes du Jura est également à valoriser. Le développement des politiques touristiques - par une évolution de l'offre existante - devra trouver sa place au sein de la stratégie touristique globale, en vue de faire de notre territoire une station de séjour de pleine nature. L'aménagement du territoire permettra la construction d'un écosystème favorable au développement d'une offre écotouristique. L'entretien d'un lien particulier avec les territoires voisins permettra d'inscrire Grand Besançon Métropole comme porte d'entrée du massif du Jura, espace touristique majeur de la région.

> **Actions**     à cadrer     cadrée     engagée     finalisée     abandonnée

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Faire de notre territoire une station de séjour de pleine nature	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Mise en place de nouveaux supports : 2 cartes rando/trail, VTT/Cyclo, 8 panneaux sur le territoire viennent compléter les outils numériques (appli et site web GHN). GBM via sa convention avec l'OTC a aussi incité ce dernier à développer des produits séjours + salon Destination Nature à Paris en mars. Doubs tourisme et l'agence privée réceptive Roule Ma Poule ont également commercialisé des produits complémentaires sur le Grand Tour VTT.
Bâtir le Contrat de canal pour valoriser la vallée du Doubs	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	> poursuite du contrat de canal en 2022 : étude VNF restituées > finalisation du contrat à préparer
Poursuivre l'aménagement de la base nautique d'Osselle	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bâtiments accueil et restauration : Etudes finalisées et réalisation phase DCE pour attribution des marchés de travaux fin décembre 2022. Aménagements extérieurs : à préciser
Diversifier l'hébergement touristique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	> travail technique sur l'identification des sites potentiels sur GBM en vue d'une communication aux porteurs de projets Camping Chalezeule : études finalisées, Travaux à engager en 2023 pour livraison en phase avec renouvellement de la CSP
Valoriser la Via Francigena	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>A compléter.</i>

> **Outils**

Intitulé	Progression	Éléments de bilan
Inclure un volet écotourisme dans l'actualisation du schéma touristique	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place d'un groupe de travail écotourisme à l'issue des rencontres du tourisme de GBM. Deux réunions de groupe : novembre 2022 et janvier 2023. Objectifs : développer des offres pour les promouvoir et les commercialiser Promotion : Choix du thème de communication touristique 2022 : l'écotourisme. Thématique également promue via les relations presse (missions cabinet AirPur, partenariat CRT...) Hébergement : Refonte FIHT avec entrée itinérance, insolites... Travail sur les potentialités pour l'accueil d'un hébergement de plein air

### Etat d'avancement et préconisations

#### Freins, leviers, perspectives

L'intégration de la dimension écotourisme au sein de la stratégie attractivité doit assurer sa dynamisation. Difficultés à identifier des porteurs de projet d'hébergements.

